

COMMUNE DE ST GEORGES SUR LOIRE

DÉPARTEMENT DE MAINE ET LOIRE

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE du 9 JUIN 2023

L'an deux mille vingt-trois, le neuf du mois de Juin à 19h00, le Conseil Municipal de cette Commune s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle Capitulaire de la Mairie de Saint Georges sur Loire, sous la présidence de Monsieur Philippe MAILLART, Maire.

Etaient présents : M. MAILLART Philippe – *Maire* – Mme CHRÉTIEN Florence, M. GIL Miguel, Mme JOUAN Christine, Mme LIVET Marie-Christina – *Adjoints* – Mme LAFLEUR Mireille, M. REY Philippe, Mme GENDRY Marie-Odile, M. BROUILLET Eric, M. DEVY Ludovic, M. BERTRAIS Mikaël, M. HOPQUIN Arnaud, M. ABELLARD Gwénaël, M. HERGUAIS Matthieu, Mme FRANCO Araceli, Mme PERROUIN Karine, M. RICHY Jean-Claude – *Conseillers municipaux*

Absents excusés ayant donné pouvoir :

- M. NOYER Robert, *adjoint*, à M. MAILLART Philippe
- M. CHEVALIER Yves, *adjoint*, à M. BROUILLET Eric

Absents excusés :

- M. KEITA Lassiné, *conseiller municipal*
- Mme GRAVELEAU Céline, *conseillère municipale*
- M. CORABOEUF Olivier, *conseiller municipal*
- Mme BRIAND Laetitia, *conseillère municipale*
- Mme SCIMECA Rosaria, *conseillère municipale*
- Mme FERRARD Audrey, *conseillère municipale*
- Mme FOUCHER Léa, *conseillère municipale*

Secrétaire de séance : M. HOPQUIN Arnaud

Convocation du : 19 mai 2023
Nbre Conseillers en ex. : 26
Nbre Conseillers présents : 17 (+ 2 pouvoirs)
Quorum : 14
Publication dématérialisée le 26 juin 2023

ORDRE DU JOUR

- 1) Elections sénatoriales : Désignation des délégués et suppléants

I – ELECTIONS SENATORIALES – DESIGNATION DES DELEGUES ET SUPPLEANTS

Vu le décret n° 2023-257 du 6 avril 2023 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs ;

Vu l'instruction n° IOMA2308397J du 30 mars 2023 relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux ;

M. le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de MM GIL Miguel, RICHY Jean-Claude, HERGUAIS Matthieu et Mme FRANCO Araceli.

La présidence du bureau est assurée par ses soins.

Une liste a été déposée et enregistrée :

- Vivre ensemble à St Georges – Sénatoriales 2023

Elle est composée de MM/Mmes MAILLART Philippe, CHRÉTIEN Florence, GIL Miguel, JOUAN Christine, NOYER Robert, LIVET Marie-Christina, CHEVALIER Yves, LAFLEUR Mireille, KEITA Lassiné, GENDRY Marie-Odile, BERTRAIS Mikaël, FRANCO Araceli, HOPQUIN Arnaud, PERROUIN Karine, CORABOEUF Olivier, FERRARD Audrey, REY Philippe, FOUCHER Léa, DEVY Ludovic et BRIAND Laetitia.

M. le Président rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des délégués en vue des élections sénatoriales. Après enregistrement du ou des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- Nombre de bulletins : 19
- Bulletins blancs ou nuls : 0
- Suffrages exprimés : 19

A obtenu la liste « Vivre ensemble à St Georges – Sénatoriales 2023 » : 19 voix

M. le Maire proclame les résultats définitifs :

La liste « Vivre ensemble à St Georges – Sénatoriales 2023 » se voit attribuée 10 sièges de délégués et 5 sièges de suppléants.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h21.

Dates des prochains Conseils :

- 19 juin 2023
- 17 juillet 2023
- 11 septembre 2023
- 16 octobre 2023
- 13 novembre 2023
- 11 décembre 2023